

Le domaine des aménagements paysagers a une forte dimension internationale : les circuits commerciaux horticoles sont mondiaux, les enjeux environnementaux et climatiques autour de l'eau, de la préservation des espèces endémiques, ou encore du développement d'éco quartiers et d'agriculture alternative ou urbaine sont largement partagés entre tous les territoires. De nombreuses start up se créent pour réfléchir aux solutions d'urbanisme vert, de gestion low et high tech de serres horticoles ou alimentaires ou encore à la création de substrats performants et écologiques. La crise sanitaire a par ailleurs renforcé la prise de conscience de l'importance des espaces verts et des jardins. Les entreprises françaises du paysage embauchent, notamment des personnes peu diplômées dans un secteur qui connaît de fortes tensions. Dans ce contexte les enjeux de professionnalisation se révèlent cruciaux pour rendre plus attractif le secteur, pour accompagner les évolutions techniques et la modification des compétences, en particulier en conceptions paysagères. Pour EDB, s'ouvrir à l'international permet d'interroger ses pratiques par la rencontre avec d'autres cultures professionnelles sur les mêmes domaines d'activités. Ces rencontres permettent de vérifier ou ajuster ses enseignements et formations, tout en adaptant son fonctionnement et ses moyens aux impératifs de transitions environnementales et climatiques.

OBJECTIFS

Les objectifs en lien avec le projet d'établissement (lycée et CFA) auxquels un projet à dimension européenne et internationale pourrait contribuer à répondre visent à :

1. Diversifier les opportunités d'acquisition de compétences en connexion avec les mutations environnementales et technologiques des métiers et filières d'emploi du paysage

Cet objectif répond à la nécessité d'anticiper les métiers émergents afin :

- d'assurer l'insertion sociale et professionnelle des **apprenants** qui entrent en formation: adapter son système de formation aux transformations des métiers et des secteurs d'activités, adapter les méthodes pédagogiques et proposer des contenus d'enseignement et de formation attractifs ;
- de favoriser la dynamique d'ajustement des enseignements et des pratiques professionnelles des **personnels** : reconnaître l'ensemble de leurs compétences techniques, professionnelles et pédagogiques et leur capacité d'adaptation aux changements et à la diversité des publics (compétence de publics en situation de handicap, compétences numériques par exemple dans les démarches de conception paysagère, rôle formateur du jardinier...).

Objectifs spécifiques Europe/International :

- Faire bénéficier à tous d'un égal accès à une expérience à l'étranger;
- Développer la créativité des apprenants et personnels dans leur champ de compétences par la rencontre avec d'autres manières d'apprendre et de faire;
- Développer l'esprit critique des apprenants et personnels sur leurs pratiques professionnelles, dans un contexte de cycles rapides d'innovation, de nécessaires transitions et incertitudes: débats, cafés philos, expression des enjeux politiques (climat, alimentation ...).
- Partager des pratiques professionnelles et pédagogiques sur des enjeux internationaux de transitions environnementales
- Adapter enseignements et formations aux technologies numériques, à la dimension inclusive.

2. Renforcer les liens entre le lycée et le CFA d'une part et les entreprises d'autre part.

Cet objectif répond au besoin de conforter la qualité de la formation par apprentissage dans le cadre de la création du CFA. Pour les deux filières (scolaire et apprentissage), il paraît important de mutualiser les outils de dialogue avec les entreprises afin d'optimiser les ressources et les énergies. Soucieuse de former ses élèves, étudiants et apprentis au plus près des attentes du monde professionnel, et de participer à la montée en compétence des professionnels sur les questions environnementales, EDB fait évoluer en permanence son offre de formation pour répondre aux évolutions sociétales, et aux besoins en compétences des entreprises.

Objectifs spécifiques Europe/International:

- Appréhender les pratiques d'écoles homologues dans leur relation aux entreprises et aux maîtres d'apprentissage (ou de stage);
- Faire connaître et valoriser la plus-value d'une expérience des jeunes à l'étranger comme bénéfice pour l'entreprise accueillante ;
- Participer à la création d'un réseau d'entreprises impliquées sur les questions de la mobilité dans le domaine du paysage au service du développement de métiers dédiés actuels et à venir.

3. Créer les conditions de la participation citoyenne et de l'ouverture interculturelle

En direction des apprenants, le message à transmettre est celui d'un monde ouvert, où il est possible de circuler, de rencontrer les autres, d'identifier les besoins et intérêts humains partagés, tout en tenant compte des différences de chacun y compris dans son propre pays. Cet objectif répond aussi à la nécessité d'entretenir une curiosité d'esprit au-delà de l'entrée virtuelle (réseaux sociaux notamment) ou de consommation et de proposer des opportunités complémentaires de confrontation à des univers culturels diversifiés et pouvant être moins accessibles.

En direction des personnels, cet objectif répond particulièrement au besoin de la montée en compétences linguistiques de communication générale mais aussi de communication professionnelle. Pour ceux qui présentent des parcours antérieurs professionnels ou personnels de mobilité et/ou des compétences linguistiques (anglais, italien, allemand, espagnol, portugais, grec), l'objectif serait d'encourager le partage d'expériences et les échanges de savoirs.

Objectifs spécifiques Europe/International:

- Renforcer les liens, la connaissance et la familiarité avec d'autres cultures dans une approche professionnelle et interculturelle ;
- Acquérir des compétences transversales et non formelles dans le domaine interculturel afin d'être en mesure de comprendre, négocier avec des personnes issues d'autres cultures, aussi bien au niveau local qu'à l'international ;
- Lever les barrières linguistiques, quel que soit le niveau de base des apprenants et personnels et selon des modalités diversifiées, y compris par l'organisation de mobilités hybrides et par la fréquentation des personnes en mobilité entrante ;
- Encourager la participation citoyenne des jeunes à la vie de l'établissement : participation au projet d'établissement, développement d'activités des jeunes hors temps d'enseignement (clubs thématiques ; Europe, Solidarité, Développement durable ...), engagement associatif ;

Objectif transversal : Être attentif à l'accueil de chacun afin de contribuer au bien-être collectif

L'accessibilité aux parcours de formations pour des apprenants rencontrant des obstacles du fait de leur situation de handicap, d'éloignement géographique, d'être un public minoritaire dans l'école (problématiques de genres) a fait l'objet de réflexions, de la mise en œuvre de dispositifs particuliers (groupe adultes relais, infirmière scolaire), d'actions ponctuelles (panneaux en braille, chien d'aveugles auprès d'une enseignante) et de mise en réseau (partenariats avec un bailleur social). En particulier, la création du poste de référent handicap permet de poser les bases d'un cadre structuré global et explicite : accompagnement personnalisé des apprenants, constitution d'un fichier entreprises inclusives, cycle de formations inter professionnelles pour l'ensemble des personnels.

Objectifs spécifiques Europe/International:

- Proposer des situations de mobilités à l'étranger conçues pour tous avec tous, afin de travailler les différentes manières d'aborder les individualités lors des recrutements de stagiaires en entreprises.

➤ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CYCLE COURT)

La politique E+ pour l'enseignement supérieur sera mis en œuvre dans le cadre des objectifs de la stratégie globale d'internationalisation d'EDB (cf. ci-dessus).

La candidature à la charte ECHE est investie comme un outil de dialogue entre les différentes familles professionnelles de l'établissement, en lien avec les apprenants et les partenaires, dans la perspective de rechercher l'élévation du niveau de qualification de tous au service d'une meilleure qualité des diplômes.

EDB souhaite s'appuyer progressivement sur l'ensemble des possibilités offertes par Erasmus+ avec l'ambition de contribuer à son échelle, au développement d'un pôle éducatif régional de l'enseignement supérieur autour du végétal, selon différents axes de coopérations ;

- Un partenariat avec l'université Paris Saclay, le CFA-Union et le Museum National d'Histoire Naturelle, à partir des parcours initiés dans le continuum du BTSA, afin d'imaginer et construire de nouveaux diplômes ;
- Une association aux actions de l'Université Gustave Eiffel qui regroupe 6 établissements de formation et de recherche, avec des spécialisations reconnues dans les domaines de la ville durable, afin d'y faire entrer le champ de compétence végétal d'EDB ;
- Une construction de liens étroits avec le monde de la recherche et celui de l'entreprise: mise en relation, proposition d'accueil des projets, mise à contribution des étudiants, projets de recherche (chaire sur la qualité des sols urbains) afin de répondre aux besoins socio-économiques, en lien avec le végétal en ville et de production de connaissances ;
- Une inscription dans les politiques publiques d'ouverture à l'international du ministère de l'agriculture, des collectivités territoriales et des entreprises locales afin d'élargir notre réseau partenarial et mieux préparer l'entrée des étudiants dans le monde du travail.

L'obtention de la charte garantit l'inscription de l'internationalisation dans le temps et sa légitimité auprès des institutions de tutelle, des partenaires. Elle rend aussi visible l'accès possible à la mobilité pour des apprenants et personnels pour lesquels cette opportunité est très peu connue et souvent associée au monde universitaire. À la rentrée 2024/2025, la possibilité d'une mobilité européenne et internationale devrait être accessible à l'ensemble des cycles (niveau 3, 4 et 5) du lycée et du CFA.

Le secteur Enseignement Formation Professionnels (niveau 3 et 4) a été le premier concerné par l'appropriation du programme E+. En mars 2022, EDB intègre le consortium accrédité E+ EliseeA regroupant 8 établissements privés et publics de l'enseignement agricole en Ile de France. Les premières mobilités des apprenants sont prévues pour l'année scolaire 2022/2023. A ce jour et au regard de l'évolution des recherches de partenariat il est envisageable de développer une action de partenariat simplifié (AC2) à moyen terme.

Pour l'enseignement supérieur, le déploiement d'E+ sera progressif et cumulatif, en partie conditionné par le calendrier de la réforme du référentiel du BTSA et la semestrialisation concomitante en 2024. D'ici là, le diplôme s'obtient, pour 50 % de la note par le biais du contrôle continu et pour 50 % en 3 épreuves terminales nationales: une épreuve générale, socio-économique et culturelle, une épreuve professionnelle, la soutenance du dossier de stage.

Les **personnels** concernés par les activités Erasmus + sont les enseignants, les jardiniers intervenants auprès des étudiants, les personnels administratifs et les représentants des entreprises associées.

Tous les **étudiants et apprentis** de BTSA (âgés de 18 à 29 ans) sont concernés. Ils sont issus de parcours variés, ayant pour certains déjà une expérience dans le milieu professionnel de l'aménagement paysager et pour d'autres des cursus antérieurs sans lien direct avec ce secteur. Par ailleurs certains suivent la voie scolaire, d'autres un cursus en apprentissage. Ils appartiennent à des milieux sociaux variés, largement urbains et franciliens. La possibilité d'un accès à la mobilité européenne est peu connue des étudiants et personnels en cycle court, qui pensent souvent ne pas être éligibles à ces mobilités ou estiment la démarche inaccessible. Les promotions sont de taille modeste, autour de 20 apprenants pour chacun des deux cursus (scolaire et apprentissage). Notre objectif est de procéder par pallier afin de travailler au mieux la qualité des accompagnements. A partir de l'année scolaire 2024/2025, nous souhaiterions accompagner 4 mobilités longues ou hybrides d'apprenants. Du côté des professionnels, les opportunités pourraient être du même type, à savoir 4 mobilités de personnels (tous types confondus).

En termes de **géographie**, dans un premier temps, nous consoliderons les propositions de destinations « historiques » francophones au Luxembourg, en Suisse et en Belgique car elles font écho auprès des personnels et apprenants, tant au niveau linguistique que par l'attractivité sectorielle. En complément, de nouveaux horizons de mobilité et de coopération seront recherchés, en particulier avec des partenaires urbains dont nous partageons la réflexion sur la place du végétal en ville, l'agroécologie ou encore la préoccupation patrimoniale.